



MAIRIE  
DE

**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**

12230

ARRETE N° V 2023-31

PORTANT REGLEMENTATION  
DE LA CIRCULATION

4 RUE DE LA COUTELLERIE

Nous, Claude VIDAL  
Maire de SAINT JEAN DU BRUEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411,

Vu les arrêtés interministériels du 22 octobre 1963 modifiés et du 24 novembre 1967 relatifs à la signalisation routière,

Vu la demande de l'entreprise SARL TONNELLERIE CHARPENTES,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour permettre le bon déroulement des travaux au 4 rue de la Coutellerie,

#### ARRETONS

**ARTICLE 1 :** L'entreprise SARL TONNELLERIE CHARPENTES, est autorisée à stationner devant le 4 rue de la Coutellerie afin de réaliser les travaux. De fait, la circulation sera momentanément perturbée.

- La rue de la Coutellerie sera fermée à la circulation uniquement si nécessaire au bon déroulement des travaux du 4 mai jusqu'au 26 mai de 8 h à 18 h (rue réouverte le soir et la nuit).

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera valable du 4 mai jusqu'au 26 mai de 8 h à 18 h.

**ARTICLE 3 :** L'entreprise SARL TONNELLERIE CHARPENTES se chargera de mettre en place les panneaux de signalisation (panneaux travaux..., balisage, ...). Elle devra également assurer la sécurité de tous les usagers (véhicules et piétons, ...).

**ARTICLE 4 :** La chaussée et ses abords seront restitués en l'état conformément à l'existant.

**ARTICLE 5 :** La gêne occasionnée devra être réduite au maximum.

**ARTICLE 6 :** Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**ARTICLE 7 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Maire de St Jean du Bruel sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Jean du Bruel, le 28 avril 2023.



Le Maire,

Claude VIDAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claude Vidal', is written over the printed name.